

Comment articuler de façon durable, production et grande distribution ?

Vers un référentiel de durabilité

Version Provisoire

Stassart, P¹., Jamar D²
p.stassart@ulg.ac.be

Introduction

Ce texte a une double ambition. Il vise à analyser les conditions d'une articulation entre distributeurs et agriculteurs en s'inscrivant dans les transformations du secteur de l'agroalimentaire vers une « économie de la qualité ». Mais il le fait parce qu'il cherche simultanément à explorer les possibilités de construire un référentiel de durabilité. Ceci implique également des questions méthodologiques liées à la mise en place d'un dispositif de recherche intervention spécifique.

Dans cette double perspective, nous partons d'un problème celui de la reconversion bio d'une filière « longue » viande bovine. Ce problème est posé de façon centrale par un distributeur à un réseau d'éleveurs. C'est pourquoi nous parlons de filière « longue » plutôt que d'un problème d'allongement de filière³. Ce problème se situe dans un contexte particulier celui de la stratégie du distributeur. Quelle est cette stratégie que nous qualifions de « différenciation forte » ?

Ce distributeur se caractérise par un positionnement de distributeur leader sur le marché national de l'alimentaire, position construite sur une réputation de produits de qualité avec des prix supérieurs de 5 à 15% à la moyenne nationale⁴ et 25% des parts de marché (en croissance) de distributeurs belges. C'est à travers cette stratégie de différenciation forte (de Fontguyon et al. 2003) qui nourrit la réputation de l'enseigne, que ce dernier affirme son rôle de leader/innovateur. Ainsi dès la fin des années quatre-vingts, dix ans avant ses concurrents, elle commence à développer sa gamme « bio », anticipant ainsi plutôt qu'agissant sur le choc des crises. Cette gamme sous marque propre compte aujourd'hui 650 références qui représentent 35 % des parts de marché bio belge. Au sein de cette gamme la viande bovine occupe une place particulière. Traditionnellement produit d'appel, celle-ci, du fait des crises, est aussi devenue problématique. Partant de ce constat nous avons fait l'hypothèse que ce distributeur cherchait à faire émerger un nouveau modèle d'organisation avec les éleveurs bovin bio et ceci pour trois raisons : 1) le positionnement du bio est étroitement lié à la réputation de l'enseigne, 2) le côté problématique

1 Pierre Stassart est chercheur enseignant au SEED (Unité de Sociologie, Economie Environnement et Développement), Département de Sciences et Gestion de l'Environnement, Faculté des Sciences, Université de Liège, Av. de Longwy 185, B-6700 Arlon / Belgique.

2 Daniel Jamar est attaché de recherche à la SSa (Section Systèmes agraires), Centre Wallon de Recherches agronomiques, rue du Serpont 100, B-6800 Libramont. Ce papier est également le produit d'échanges enrichissants avec M. Mormont (SEED ULG) et D. Stilmant (CRA-W) dans le cadre du projet de recherche « Comment l'Agriculture biologique contribue-t-elle aux modes de production et de consommation durables » Cette recherche interdisciplinaire de trois ans est coordonnée par les sociologues du SEED de l'Université de Liège, en partenariat avec les Agronomes de la Section Systèmes Agraires du Centre Wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) et des Economistes de l'Unité d'Economie Agricole de l'Université de Gand. Le projet est financé par les Services Publics Fédéraux Belges (Programme d'Appui au Développement Durable II).

³ La majorité des éleveurs de cette filière commercialisaient le produit en filière longue conventionnelle auparavant

⁴ Voir enquête de notoriété intranet Delhaize

de la filière viande bovine et 3) les difficultés de qualification du produit liées aux caractéristiques mêmes du produit viande bovine (Stassart 2003)

Pourquoi choisissons-nous en tant que chercheur la filière viande bovine bio ? La conversion de la filière bovine belge à l'agriculture biologique nous offre un archétype⁵ qui permet de poser de façon radicale la question de ce que font les acteurs lorsque la conversion au bio implique de sortir d'un référentiel national fort (le maigre et le tendre auquel le Blanc-Bleu Belge culard est associé) pour intégrer localement un nouveau référentiel global (Règ. 2092/91, 1804/1999) et pour s'engager dans une démarche de différenciation. La tendance étant d'essayer de se différencier sous l'impulsion d'un distributeur tout en s'appuyant sur tout l'équipement existant qu'offre le référentiel national conventionnel.

Cette question de la conversion et de sa durabilité fait écho au débat sur la conventionalisation de l'agriculture bio suite au développement de ses marchés (Buck et al. 1997, Guthman 2004, Sylvander 1997). Si le soutien de la PAC au bio s'appuie sur une justification de durabilité à travers une meilleure prise en compte de l'environnement par les systèmes de production, on assisterait de façon paradoxale avec le développement du secteur à sa conventionalisation. La conventionalisation serait le phénomène par lequel la définition du bio et du produit bio tend à se rapprocher de la définition des produits conventionnels pour trois raisons (a) par des exigences techniques d'intégration dans des filières (découpe) (b) par l'interprétation que le distributeur opère des demandes des consommateurs en termes de qualité, interprétation qui peut être fondée ou non sur l'existence de consommateurs d'un type nouveau (c) : parce que l'extension du marché fait entrer des nouveaux producteurs qui sont eux dans un référentiel conventionnel.

L'argument

La préoccupation de durabilité implique une (re)définition d'un référentiel qui doit faire une différence mais qui se fait par rapport / rapprochement avec un référentiel existant. Nous voulons explorer cette question des nouvelles formes d'articulation entre grande distribution et système de production, circuit long et nous interroger sur les conditions de leur transformation, une méthode de recherche qui permette d'en rendre compte.

Notre argument est le suivant :

1. Sur le long terme l'agroalimentaire passe d'une logique productiviste à une logique de la **qualité**. Cette transformation d'un modèle linéaire vers un modèle de différenciation entraîne notamment une redéfinition des principes organisationnels (argument de Allaire)
2. S'appuyant sur les enjeux que définit cette dynamique de différenciation, on peut alors chercher à opérer une bifurcation⁶, en appréhendant la question de la durabilité à partir de la viabilité des systèmes. Plutôt que de chercher à réaliser un diagnostic global de ces transformations, on peut explorer de façon compréhensive les capacités d'un système et ainsi à partir d'un diagnostic partiel identifier une série de tensions (argument de Thompson)
3. Ces tensions peuvent faire l'objet d'une **traduction** en terme d'enjeux de filière articulant enjeux collectifs (quelle organisation filière ?) et individuels (quel engraissement pour quels bovins?) autour d'une transaction qui crée un horizon commun et ouvre les portes à l'action collective (argument de Callon)

⁵ Archétype : modèle sur lequel on fait un ouvrage matériel ou intellectuel

⁶ Créer comme chercheur un événement pour, comme le dit Stengers, ouvrir un autre possible.

4. Cette traduction débouche à travers l'action collective sur un questionnement de la durabilité des systèmes à partir des tensions. Ces différences sont alors source **d'exploration et d'apprentissages croisés**. Ils permettent d'identifier et de rendre discutables une série de points critiques qui, aux yeux des chercheurs, « comptent » en terme de développement durable (consommateurs, savoir d'éleveurs, équité). C'est la mise en visibilité c'est-à-dire la transaction réalisée par les chercheurs sur la hiérarchisation des prises en compte et leur mise en discussion qui permet d'explorer la viabilité des filières en tant que systèmes durables.
5. Ceci suppose des **protocoles**, c'est-à-dire à la fois la mise en place de procédures qui permettent de rendre l'action collective lisible et qui définissent un cadre et des règles à respecter. Ces derniers nécessitent la réalisation de trois conditions nécessaires mais pas suffisantes :
 - **Un horizon partageable** capable de construire des images qui contribuent à définir un horizon commun pour les acteurs de la filière.
 - **Des critères d'efficacité pour l'action collective** qui permettent de partager l'évaluation sur la transformation de la configuration de la filière
 - **Des compétences** collectives et individuelles à acquérir et à redistribuer

1 La transformation d'un modèle linéaire vers un modèle de différenciation.

Allaire décrit la transformation du modèle productif dans l'agroalimentaire⁷ par le renversement de quatre principes fondamentaux d'organisation en passant du modèle linéaire au modèle différencié (Allaire 2002). Le modèle linéaire, une logique productiviste, s'est déployé avec l'industrie agroalimentaire dans les années soixante. Construit en réponse à la situation de pénurie d'après guerre; il articule des principes d'organisation centrés sur un accroissement de l'offre. Remis en cause par la saturation des marchés, et le basculement vers une économie de la qualité (Karpik 1989) l'émergence d'un nouveau modèle basé sur une logique de différenciation accompagne aujourd'hui le rôle de croissant joué par la grande distribution dans le développement de l'agroalimentaire (Moatti, 2001). Cette transformation du modèle de production est analysée dans d'autres secteurs (automobile, santé). Elle s'inscrit dans un processus historique. Celui-ci n'affecte pas la majorité des produits agroalimentaires mais il se signale par l'élargissement sans cesse croissant du nombre de références rencontrées sur les linéaires des distributeurs.

En en écho au principe du modèle linéaire nous pouvons alors opposer dans ce modèle émergent de différenciation une série de nouveaux principes d'organisation qui sont avant tout fondés sur le principe de « produire ce que l'on peut vendre » et ceux en conséquence des interactions croissantes entre les différents acteurs de la filière au côté d'une définition du produit centré sur la commercialisation et l'écoute de la demande. Ce n'est donc pas uniquement l'équipement de mise en marché du produit final qui est affectée par la logique de différenciation mais bien l'ensemble des acteurs. Cette logique de différenciation remet bien en cause l'ensemble de leurs relations et les interdépendances ainsi créées.

⁷ Le modèle productif « organise en un ensemble cohérent des principes de gestion, une articulation avec la sous-traitance et la concurrence enfin des modalités de gestion de la relation salariale... (il rend compte) des interdépendances entre la stratégie des firmes, le système de relations professionnelles et même la régulation macro économique » (Boyer 1993)

Pour éclairer le lecteur, nous illustrons le renversement des principes d'organisation entre modèle linéaire et modèle de différenciation, à partir de notre cas : de la filière bovine conventionnelle belge à sa reconversion en filière bovine bio. Le modèle différencié décrit dans le tableau est un modèle émergent. Il n'a pu se révéler que très progressivement à travers une intervention de recherche spécifique que nous décrivons plus bas. Ces principes sont en construction, ils ne sont pas acquis.

Figure 1 du modèle linéaire au modèle différenciation

<p align="center">Modèle Linéaire Filière conventionnelle du maigre et du tendre associant le Blanc Bleu Belge culard Modèle 1960-1970</p>	<p align="center">Modèle Différencié Filière limousine bio Modèle 2000 - 2010</p>
<p>P1 : rationaliser le travail et mécaniser autant que possible - <i>Dissociation</i> <i>élevage/engraissement/abattage/découpe/...</i></p>	<p>P1' : optimiser la production globale des facteurs y compris ressources et effets externes - <i>identité éleveurs, naisseurs engraisseurs,</i></p>
<p>P2 : d'abord concevoir, puis produire et organiser le travail - <i>Projet d'un pool de sélectionneurs Blanc Bleu Belge culard, des vétérinaires et de la fédération des bouchers</i>⁸</p>	<p>P2' : intégrer recherche, développement organisation de la production et réseau de vente - <i>intégration par le distributeur de l'abattoir et coopération étroite avec groupement éleveurs</i></p>
<p>P3 : vendre ce que l'on sait produire - <i>le maigre et tendre (sans graisse et sans goût), représentation</i></p>	<p>P3' : produire ce que l'on vend, grâce à une observation continue et détaillée des marchés - <i>devenir leader gamme bio, représentation du consommateur du « vendredi », un produit de goût</i></p>
<p>P4 : Produire à coûts décroissants des biens standardisés de qualité seuil - <i>Bovins certifiés/tracables, carcasse classe S</i></p>	<p>P4' : Produire des biens de qualité différenciés, selon différents registres de valeur - <i>race rustique, filière belge, inscription en filigrane Développement durable</i></p>

P1, P2... : Principe d'organisation 1, 2..., (d'après Allaire (2002))

Le basculement des principes d'organisation concerne d'abord la réarticulation de la filière (**P1'**) là où les logiques fordistes avait par rationalisation successive segmenter le processus de production en découpant en autant de maillons dissociés, les différentes fonctions de la filière : élevage/engraissement/abattage/découpe/distribution-etc. La filière bio, au contraire, réarticule pour **optimiser** les fonctions dans leur interdépendance : éleveurs-engraisseurs, abatteur-bouchers, distributeur-éleveurs, etc... Au sein de ce processus de réarticulation, l'innovation est le produit d'une activité de coopération qui intègre (**P2'**) distributeur transformateur et éleveurs . Elle est pilotée par l'écoute du marché (**P3'**) : c'est la représentation du consommateur contruite par le distributeur « le consommateur du vendredi ou consommateur occasionnel de bio » qui guide les choix stratégiques opérés par la filière : choix d'une race différente, le limousin, par rapport au Blanc Bleu Belge culard, choix de la dimension des morceaux mis en barquette et de la politique de prix pratiqué, choix possible en matière de découpe et de maturation des carcasses,

⁸ L'alliance avec les bouchers belges est un écart notoire à la logique linéaire. Ces derniers vont en effet intégrer dans la construction du référentiel du maigre et du tendre les enjeux diététiques construits par les épidémiologistes au cours des années soixante et septante

choix de l'équipement communicationnel et finalement choix de la stratégie de prix pratiquée. Ces choix sont guidés en partie par des registres de valeurs immatériels (**P4'**) : un élevage naturel non forcé pour les mangeurs, une race « sociale » pour les éleveurs et en filigrane du choix en faveur d'une filière « belge » une notion de développement durable. C'est donc le développement progressif de ces nouveaux principes d'organisation qui permet de parler d'un modèle émergent de différenciation.

2 Entre différenciation et durabilité : comment s'inscrire dans le champ social ?

2.1 Diagnostic partiel et identification des tensions

Un diagnostic partiel de la filière bio réalisée dans un premier temps de notre recherche nous a permis d'identifier quatre points de tension entre le respect du cahier des charges bio et les pratiques observées dans les systèmes d'élevage et engraissement. Elles concernent d'abord le respect de l'obligation de pâturage (**Tbio1**) et du pourcentage d'aliments bio dans l'alimentation des bovins (**Tbio 2**), en particulier pour les taureaux confinés en étable durant la phase d'engraissement-finition. Elle porte ensuite sur la tension entre traitement allopathique préventif et curatif du parasitisme (vers pulmonaires, gastro-intestinaux,...), s'accroît paradoxalement avec l'obligation de pâturage qu'impose le bio (**Tbio3**). Enfin, et ceci est spécifique au contexte belge, elle concerne le décalage de trois ans entre la période de reconversion au bio (2 ans) et la période de changement de race (5 ans) en raison de l'interdiction de la césarienne systématique qu'impose la race d'origine (**Tbio4**), le Blanc-Bleu Belge culard. L'origine de ces tensions provient des difficultés d'articulation entre demande des intermédiaires (abattoir distributeur) et offre des producteurs (cahier de charges bio). De façon symétrique on peut observer une série de tensions entre offre des intermédiaires (du distributeur) et demande des consommateurs. Ces tensions sont plus diffuses parce que provenant d'un groupe hétérogène, celui « des » consommateurs bio (occasionnels/exclusifs, santé/plaisir, souci de soi/souci des autres) non réductibles à un cahier de charges comme c'est le cas sur le versant production. Mais à travers des focus groupes nous avons relevé les trois tensions suivantes : tension sur le produit entre demande de goût et offre de tendreté (**Tconso 1**) (rester comparable tout en se différenciant) (Cochoy 2002), tension entre (in)compétences des consommateurs et reconnaissance de la différenciation de filière (**Tconso 2**), enfin tension entre d'une part la crédibilité du bio⁹ et d'autre part la réputation douteuse du commerce de la viande (**Tconso 3**).

Ces constats vont nous permettre de dépasser les questions « chaudes » (Darré 1998) des acteurs. En effet, comme annoncé, nos questions ne s'arrêtent pas à la mise en place de nouveau mode d'organisation qui permettrait d'accroître leur part de marché. Elles doivent nous permettre de nous intéresser à leur articulation avec un référentiel de durabilité.

Le point de vue que nous avons adopté sur la durabilité n'est pas normatif¹⁰ (partir des dimensions de la durabilité, décrire des critères, puis des indicateurs et porter un jugement) Il est

⁹ Valider par étude CRIOC (2003)(C.Rousseau ?)

¹⁰ La question de la durabilité de l'agriculture biologique peut être posée d'un point de vue normatif : l'agriculture biologique, telle qu'elle est traduite et encadrée par un cahier des charges, est-elle plus ou moins durable que le mode conventionnel en vigueur ? De ce point de vue le mode de production bio est pris tel qu'il est mis en oeuvre localement afin d'évaluer les externalités environnementales, les performances économiques et agronomiques. Les valeurs obtenues seraient alors comparées aux valeurs correspondantes obtenues au sein de systèmes conventionnels. L'évaluation qui en découle n'est ni claire ni définitive. Le débat sur la conventionalisation¹⁰ de l'agriculture biologique en témoigne. Enfin cette question ne peut pas être traitée sans prendre en compte les évolutions réelles du secteur, sa trajectoire qui découle indirectement d'une préoccupation de durabilité / sécurité / réforme PAC / environnement.

au contraire compréhensif. Il vise à un premier niveau à comprendre ce que l'agriculture biologique peut nous apprendre et s'intéresse au processus de rapprochement/distanciation (ou différenciation) qui se produit. Il vise à explorer les capacités de ce modèle à se développer durablement au côté d'un modèle conventionnel dominant.¹¹ C'est donc sa viabilité en tant que système qui est en jeu plutôt que l'adaptation (technique) ou l'acceptabilité (sociales) des normes dont son cahier de charges est porteur. A un second niveau la question de la durabilité de la reconversion des systèmes de production bio porte sur la capacité de la reconversion des filières au projet bio à entretenir à l'intérieur de la chaîne agroalimentaire la diversité de modèles fonctionnels et autonomes (Thompson, 1997). Elle pose alors comme hypothèse que ce potentiel du « Food System » est amplifié par la coexistence d'une plus grande diversité de modèles distincts et autonomes systèmes). L'adoption de ce double point de vue selon lequel, viabilité de la filière et durabilité du Food System sont articulés, nous amène alors à opérer une remontée des questions dans les échelles d'organisation, à questionner la reconversion au mode de production bio à l'échelle de la filière bio d'une part, et à questionner d'autre part la reconversion de la filière bio à l'échelle de la filière conventionnelle. Ceci nous amène à passer du concept de système de production, et de référentiel technique¹² à celui de référentiel de filière.(Jobert Muller 1987) Argumenter que la durabilité de la filière suppose un référentiel cohérent

Le caractère articulé et implicite d'un référentiel de filière nous a amenés à développer une recherche intervention (Hubert 2002) dont le but est de tester les hypothèses co-construites entre chercheurs et acteurs dans le champ social.¹³ Quel est ce champ social ? quelles sont nos hypothèses ? Comment les tester dans ce champ social ? Nous illustrons notre démarche à partir du cas de la filière viande bovine bio

2.2 Une double piste pour inscrire la durabilité dans le champ social

Deux pistes différentes mais non exclusives sont alors à explorer simultanément, pour inscrire la recherche dans l'action collective. La première s'inscrit dans les enjeux de marché tels que le distributeur les a définis et que nous avons décrits plus haut. L'enjeu y est la différenciation du produit viande bovine bio, pour ce dernier ainsi que pour les autres acteurs, éleveurs, entreprise de collecte et abattoir¹⁴ avec laquelle il tente de construire un nouveau modèle d'organisation.

¹¹ En effet, la logique d'un modèle dominant consiste non pas à entretenir la variété des options techniques pour étendre les capacités futures mais au contraire à créer de l'irréversibilité autour d'arrangements qui bénéficient particulièrement aux options dont il est porteur (Godard et Hubert 2002).

¹² Nous développons la notion de **référentiel de filière**, à partir du concept de référentiel sectoriel et global développé par Jobert et Muller en sociologie politique. Un référentiel de filière est une représentation que l'on se fait d'une filière pour aboutir à un produit attendu. Le référentiel comprend une importante dimension non discutable, il comprend des normes, des savoirs des images et des relations attendues (Stassart et al. 2005)

La notion de **référentiel technique** est utilisée en sciences agronomiques pour décrire un ensemble de données de références mises au point sur la base d'expérimentations dans des situations définies (pour un champ de validité défini) et dans un objectif de production'(Vocabulaire des Systèmes agraires - Systèmes de production de Laurence de Bonneval. INRA Editions - ISBN 2-7370-0443-1 (1993))

¹³ La recherche intervention est basée sur le principe de non-séparabilité entre relations et savoirs (Hatchuel, 2000). Cette approche suppose au niveau de la posture de recherche de réaliser une double condition d'interdisciplinarité et d'apprentissage. En effet l'efficacité de la mobilisation transversale des compétences d'agronomes, de sociologues et d'économistes dépend des capacités des chercheurs à construire et à tester des hypothèses dans différents champs d'interaction sociale au sein du référentiel : entre éleveurs, animaux et parasites, entre éleveurs et distributeurs de la même filière (bovine bio), entre acteurs du secteur bio voir même entre acteurs conventionnels et bio de la même filière bœuf .

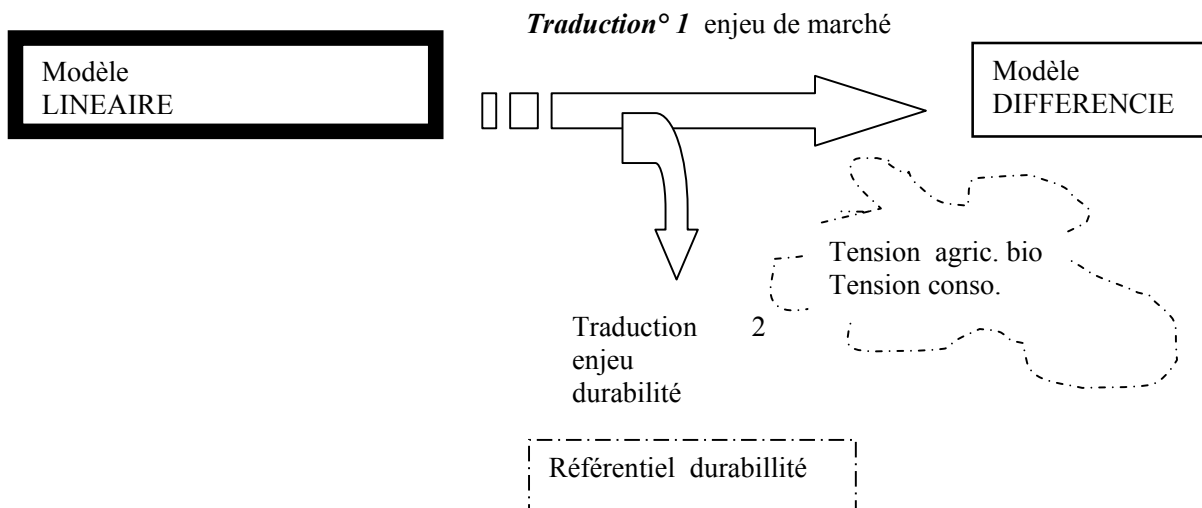
¹⁴ Dans la suite de notre analyse nous excluons la question de l'abattoir que nous considérons comme un sous-traitant du distributeur, comme ce fut le cas dans le dispositif de recherche. Ce point de vue s'appuie sur le fait que la question des formes de collaboration entre l'abattoir et le distributeur dépasse largement la question de la filière bio. Bien qu'elle ne

C'est ce modèle dont nous avons esquissé les grands principes d'organisation plus haut. Leur problème, pour faire court, est de construire de façon durable une filière bovine bio limousine qui puisse se différencier de la filière Blanc Bleu Belge conventionnelle.

Pour les chercheurs¹⁵ ces tensions sont aussi pertinentes pour des questions qu'ils se construisent non plus en référence au marché et donc au modèle de différenciation mais bien en référence au développement durable. Une série de tensions peut donc ainsi faire l'objet, dans le champ scientifique cette fois, d'exploration sur les capacités du système bio. La tension sur l'obligation de pâturage et le respect est-elle une traduction de question portant à la fois sur les savoir faire d'éleveurs bio en matière d'élevage engraissement (qu'est ce qu'un bon engraissement et une bonne bête ?) mais aussi de question sur l'impact environnemental et territorial de ces choix socio-techniques ? La tension sur les compétences des consommateurs qui renvoie de fait celle sur l'information pertinente et des choix qu'elle implique à travers l'acte d'achat, traduit-elle une question sur le lien durable entre qualification du produit et système de production ? (lien entre goût/tendreté et type d'élevage engraissement, liens entre rusticité de la race, bien-être des troupeaux et occupation du territoire). La tension sur la crédibilité des circuits longs/grande distribution bio traduit-elle la double question de la fiabilité des filières longues bio des rapports équitables entre « la grande » distribution et des « petits » agriculteurs ?

La construction du dispositif de recherche impose donc à ce stade de choisir une double traduction qui puisse être suffisamment mobilisatrice pour les acteurs (s'inscrit dans l'enjeu de marché) tout en organisant ces enjeux selon une hiérarchie qui permette d'explorer dans le champ social certaines dimensions de la durabilité principalement prise en compte des consommateurs, des savoirs localisés, et de l'équité.

Figure 2 : bifurcation des enjeux de marché à un référentiel de durabilité



soit pas sans influence sur cette dernière, elle mérite à elle seule d'être traitée par une autre recherche intervention qui s'intéresserait alors à la question de la transformation du rôle de l'abattoir d'un modèle linéaire à un modèle différencié.

¹⁵ Mais aussi pour certains éleveurs, ou d'autres éléments minoritaires dans chaque groupe d'acteurs pour qui cette référence est présente mais sous un mode mineur et non articulé.

De façon plus englobante, ces tensions signalent la situation problématique de transformation d'un référentiel qui s'accompagne d'une double mouvement de différenciation (vers un nouveau référentiel global bio) et de rapprochement (du référentiel initial) les problèmes de sortie d'un référentiel de filière. En effet, après avoir écarté une première hypothèse juridico-administrative (normes mal adaptées ou contrôle trop lâche), une seconde hypothèse d'ordre stratégique, nous avons été amenés à envisager une troisième clef d'interprétation : les points de tensions (Tbio 1-4 et Tconso 1-3) observés seraient la manifestation d'incompatibilité entre deux cadres interprétatifs du monde. Le cadre de référence national de la filière bovine conventionnelle, celui du « maigre et tendre » associé à la race Blanc-Bleu Belge culard, et un cadre émergent plus global, codifié sur le versant production à travers la réglementation EU sur l'agriculture biologique, plus diffus par contre sur le versant consommation. Les difficultés ou impossibilités de passage d'un cadre à l'autre font émerger des tensions entre pratiques et respect des règles du cahier des charges bio d'une part et entre représentation des consommateurs et pratiques des intermédiaires d'autre part.

3 Traduction proposée et dispositif de recherche

Comment traduire dans un dispositif concret les enjeux de marché et de durabilité qui permettra de dessiner un champ/espace social où les hypothèses formulées peuvent être explorées ? Les chercheurs, suite au diagnostic partiel fait sur les tensions, construisent alors un dispositif de recherche intervention qui va d'une part sur base d'un accord initial proposer une transaction et partant de cette transaction proposer à la fois une traduction collective en termes d'organisation sur les enjeux de filière et une traduction individuelle en termes de suivi de troupeau sur les enjeux suivis en ferme.

Nous avons mentionné plus haut que le distributeur cherchait à redéfinir ses relations avec la filière de production notamment à travers sa coopération, avec une entreprise de collecte du bétail gras. Cette coopération est basée sur une politique de prix d'achat des bêtes plus équitable et sur un projet de différenciation forte de la filière. Concernant la pratique des prix, l'entreprise de collecte parvient à obtenir du distributeur une grille de prix d'achat des bêtes sur pied imposée à l'abattoir. Cette grille¹⁶ est calquée sur la classification des carcasses, elle s'inscrit dans la logique de la classification SEUROP dont le Blanc-Bleu Belge constitue le top mais en même temps elle s'en distancie parce qu'elle garantit malgré les importantes fluctuations du marché du Blanc-Bleu Belge culard, un prix constant et très rémunérateur pour les éleveurs. La différenciation forte repose sur une option radicale dans le double choix qu'elle propose : une filière d'éleveurs-engraisseurs de limousin en lieu et place des engraisseurs de Blanc-Bleu Belge culard en conventionnel¹⁷. Si le distributeur a maintenu sa grille de prix depuis 1998, l'accord sur les principes d'un projet de différenciation vieux de 7 ans n'a pas connu d'aboutissement en terme d'élevage.

L'absence de traduction des principes limousin et naisseurs-engraisseurs dans la pratique traduit en fait les tensions que nous avons identifiées dans notre diagnostic partiel. Ceci parce qu'ils imposent le passage d'un référentiel sur-équipé (le maigre et le tendre du BBB) à un référentiel sous-équipé (limousin bio) Le caractère sous et sur-équipé souligne en fait le caractère non discutable de ces tensions. La reconnaissance de ce sous-équipement impliquait la réalisation

¹⁶ Grille de prix calquée sur le modèle français qui a réglé les rapports entre éleveurs et jusqu'en 2002

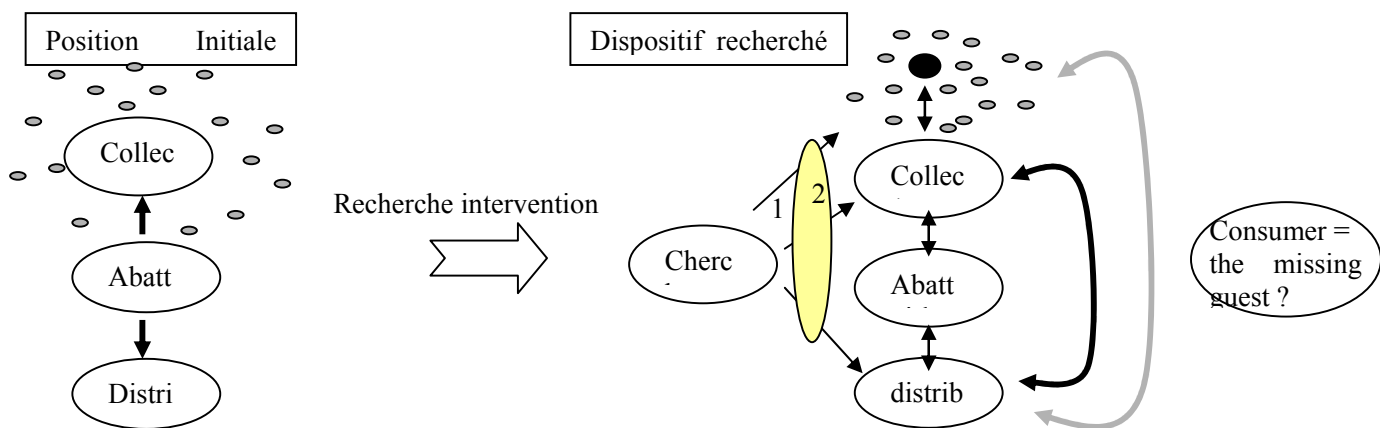
¹⁷ Les éleveurs sont en grande majorité initialement des éleveurs de Blanc Bleu Belge qui tirent tout leur savoir faire de leur expérience d'engraissement du Blanc Bleu Belge culard. A côté du choix du Limousin, pour des raisons très contingentes une frange marginale des éleveurs fait de la Blonde d'Aquitaine.

d'une double condition : la reconnaissance de l'interdépendance entre maillon de la filière (caractère articulé du référentiel) puis la nécessité d'un processus de co-apprentissage pour équiper le référentiel bio. L'enjeu à ce stade est donc de créer un horizon partagé qui permette à terme les apprentissages croisés

3.1 Construction de l'enjeu de filière - système de production

La mise en place du dispositif de recherche vise d'abord à dépolariiser une situation initiale de coopération bloquée sur le projet de différenciation mais aussi dans les perspectives de coopération qu'elle offre. La configuration initiale est une configuration à la fois polarisée et brouillée : polarisée entre deux acteurs le distributeur et l'entreprise de collecte des bovins et brouillée par les pressions multiformes, créatives et puissantes d'un monde marchand, qui résiste évidemment au changement de modèle d'organisation que propose le distributeur. Ceci entraîne l'entreprise de collecte à développer une stratégie de résistance qui fera ses preuves dans la durée même si elle crée une dynamique contraire à celle de la différenciation. Pour dépolariiser cette situation l'équipe de chercheurs propose de reconnaître et de construire une troisième entité : celle du réseau d'éleveurs qui fournit l'entreprise de collecte.

Figure 3 : transformation de la configuration initiale à travers la recherche intervention



S'appuyant sur cette nouvelle configuration triangulaire une convention quadripartite est alors signée entre l'équipe interdisciplinaire de recherche, le distributeur, l'entreprise de collecte¹⁸ autour de la transaction filière naisseurs-engraisseurs et une filière de race limousine. Cet accord repose sur des intérêts qui ne sont pas *a priori* convergents entre éleveurs, distributeurs, entreprise de collecte et chercheurs mais qui permettent de créer de la convergence en cadrant et en limitant sur ces deux points la coopération. Pour le distributeur il offre un potentiel de différenciation (race), et une sécurité (filière fermée naisseurs engraisseurs), pour la coopérative de collecte une meilleure maîtrise du marché à travers l'exclusion du commerce du maigre (critère naisseur-engraisseur) enfin pour les éleveurs il répond à la fois à un choix d'extensification (le limousin une race « sociale ») et à une identité : faire un produit fini (naisseur-engraisseur). Cet accord constitue donc un enjeu partageable face au défi individuel (accès au marché) et collectif (développer la filière) que pose le marché. Cette transaction intéresse les chercheurs parce qu'elle permet cette bifurcation vers des questions de durabilité. En effet le choix de la race et du

¹⁸ Entreprise de collecte dont les 4 administrateurs sont des éleveurs du réseau d'éleveurs

modèle naisseur-engraisseur articule bien des tensions identifiées et ceci aussi bien au niveau de la filière qu'au niveau des systèmes de production. Ainsi, le choix de la race limousine au-delà de la certification bio offre une possibilité de prendre en compte et de négocier la demande du consommateur en enclenchant un processus de différenciation basé sur un signal clair, un retour possible du goût et une mise en évidence du caractère social de la race limousine. Ainsi l'organisation éleveurs-engraisseurs permet-elle de redonner à l'obligation de pâturage à l'alimentation bio un sens par rapport aux pratiques conventionnelles des ateliers d'engraissement industriels et au-delà de l'organisation de questionner le concept-même d'engraissement et de finition cher au savoir faire des éleveurs de Blanc-Bleu Belge culard .

Figure 4 : articuler autour de la transaction des tension en référence à la durabilité

Tensions Filière		Principe de différenciation	Tension Système de production	
Consommateurs intermédiaires	(1) produit (tendre/goût) (2)différenciation (compétences conso)	Race Limousine	(1) Obligation pâturage (2) aliment bio bétail (3) maîtrise parasitisme (4) changement de race	Bio-Pratique éleveurs
(3) crédibilité		Eleveurs-engraisseurs	(1) Obligation pâturage (2) aliment bio bétail (3) maîtrise parasitisme	

3.2 Les protocoles mis en place

La suite de la traduction prend alors la forme de la mise sur pied de procédures de mise en discussion ou mieux encore de protocoles : l'un sur la filière l'autre sur le système de production. Nous utilisons la notion de protocole pour le prendre à la fois dans le sens d'un protocole expérimentale qui c'est-à-dire un énoncé des règles de déroulement d'une expérience mais aussi dans le sens diplomatique comme ensemble des règles à respecter. Sur le versant filière ce sont les socio-économistes et leur compétence réseau en matière de filière¹⁹ qui sont mobilisée pour la mise au point de ce protocole tandis que sur le versant production ce sont les compétence réseau « suivi en ferme » du CRA-W et la légitimité acquise à travers ses pratique de pesée qui sont mobilisées.

3.2.1 Protocole de filière : les bons d'accès

A l'opposé du référentiel du maigre et du tendre qui organise la division des tâches et s'appuie sur une coordination implicite, nous avons donc construit un dispositif de coordination explicite qui s'appuie sur la théorie de l'acteur réseau. Ce dispositif reposait à la fois sur la une réciprocité et l'interdépendance des engagements entre acteurs, un cadrage serré de l'action par des objets

¹⁹ Ceci ne permet cependant pas de résoudre la question de la légitimité sur le missing guest le consommateur.

intermédiaires et une procédure permettant aux acteurs de rendre compte de leurs actions de façon collective (système de représentation au sein d'un comité de pilotage) et individuelle (suivi en ferme). Le rôle des chercheurs dans cette phase était d'abord d'assurer une circulation des questions en garantissant un traitement équitable entre des acteurs dont les capacités d'articulation et la puissance étaient inégales.

Le dispositif socio-technique s'appuyait sur trois objets intermédiaires (Vinck 1998), produits de la confrontation de l'expérience et des compétences des trois parties. Ces trois objets par leur matérialité équipaient la coopération limitée entre les acteurs et leur offraient l'occasion de se projeter dans un programme qui articulait le temps court du marché au temps long du projet. Ce triangle de coopération était donc articulé autour des trois objets intermédiaires suivants :

- Bon d'accès : un représentant des éleveurs a formulé le problème en terme de « bon d'accès » au marché (principe de quota par éleveur). La question d'accès au marché et donc de priorité dans un registre civique renvoie à différentes questions de qualification du produit et d'organisation de la filière
- Document SANITEL : le responsable de la coopérative de collecte, proposa d'appuyer la garantie naisseur sur un document SANITEL que les éleveurs peuvent fournir. Ceci ouvre la question de la légitimité des données et de leur valeur.
- Etiquette produit : suite à la suggestion des chercheurs, le responsable achat du supermarché proposa d'identifier le produit en signalant sur l'étiquette²⁰ la race et le naisseur. Ceci ouvre la question des formes de collaboration avec l'industrie transformatrice chargée de la mise en barquette et de l'étiquetage.

Ces trois Objets intermédiaires forcent les engagements réciproques parce que d'une part l'étiquetage en grande surface n'était pas possible sans un dispositif qui permettait de tracer l'éleveur (sanitel) et la race²¹ (bon d'accès). De même l'engagement des éleveurs à mettre en œuvre la qualification choisie race et naisseur, trouvait une contrepartie dans l'engagement du distributeur à signaler l'effort de qualification et donc à lui donner un accès prioritaire au marché.

Le problème en terme de filière : comment aboutir à une filière naisseur engraisseur - limousine identifiée ? C'est-à-dire à dérouler ce fil rouge des systèmes de production aux consommateurs. Une procédure triangulaire est mise au point articulant un système qui justifie les priorités d'accès au marché pour les éleveurs en fonction de leurs réponses à ces deux critères, une traçabilité de la dimension naisseur-engraisseur à travers la mobilisation de la banque de données sanitel et enfin un étiquetage organisé par le distributeur. Cette procédure qui s'appuie sur trois objets intermédiaires définit la réciprocité des engagements entre chaque partenaire et des compétences collectives à développer

3.2.2 Protocole de système de production : équiper la pesée en ferme

Les pesées en ferme intéressent les éleveurs-engraisseurs parce qu'elles leur permettent de mesurer les performances de leur travail. Sans la pesée et les GQM qu'elle produit les engraisseurs n'ont en main qu'une pesée, celle de l'abattoir. Si la conformation donne un résultat immédiat "j'ai été classé en E avec ce taureau" le poids carcasse n'est une performance que si il

²⁰ En Belgique, le Blanc Bleu Belge étant omniprésent, il n'existe dans le dispositif de traçabilité aucune information fiable sur la race.

²¹ En Belgique, la production viandeuse est focalisée sur le Blanc-Bleu Belge. Au niveau national, n'ayant à contrôler en principe qu'une race, aucune information sur les documents sanitel hormis la couleur de la robe n'est reprise quant à la race.

est ramené à l'unité de temps. Certains utilisent le GQM de vie, c'est à dire le poids vif à l'abattage divisé par le nombre de jour de vie. Face à cette réponse qu'offrait la station de recherche agronomique les éleveurs-engraisseurs ont accepté la reconfiguration que proposait la pesée en ferme : ils ont accepté la pesée des génisses de remplacement puis de réforme. Ce fait nouveau a permis de passer de la question des lots à l'engraissement à celle de la « santé du troupeau » au sens figuré comme au sens propre : mesure de la croissance et dans le même temps mesure de la pression parasitaire à travers les taux de croissance. La balance et les données qu'elle fournit devient alors une ressource qui va reconfigurer les relations entre le chercheur de la station, le technicien qui manie la balance l'éleveur et son troupeau. Elle permet l'exploration de point de vue nouveau, en particulier sur les autres races que le Blanc-Bleu Belge culard conventionnel.

Il s'agit d'un éleveur dont la particularité est bien la difficulté de changer radicalement de race et au delà de la race, de passer du modèle culard au modèle élevage. Depuis cinq ans de bio il reste avec 50% de Blanc-Bleu Belge et pratique toute une stratégie de contournement de la règle du taux de césarienne par croisement avec du sang partenais qui est une des plus viandeuses (voir culard) en France. Depuis peu il s'est décidé à acheter quelques génisses limousines. Au terme d'une première pesée et juste il déclare *"je suis vraiment étonné. Je n'ai jamais pesé mes bêtes en croissance... mais je suis étonné du poids que font ces limousins là. Ils n'ont pas de forme mais ils sont plus lourds que mes bleus et en plus ils mangent moins cher. Ceux là je les regarderai autrementje suis curieux de la prochaine pesée*

Un technicien du centre agronomique qui connaît bien le monde agricole et les bêtes. Il est lui même éleveur de Blanc-Bleu Belge. Il redoute la perspective de faire des pesées dans des fermes bio pour deux raisons. Il se fait un piètre idée de la valeur professionnelle des éleveurs bio et, suite à une expérience de trois ans en race française à la station, il considère que le limousin et le blond sont sauvages, intraitables, dangereux et impossible à peser sans casse.. *"On avait à peine commencé qu'il y avait du sang partout, des barrières soulevées, des animaux qui tournent en rond faisant front aux hommes, des coup de pattes, des bonds au dessus des barrières, des animaux fous, oui vraiment fous Après la pesée, ils restaient trois jours au fond du box sans manger, terrorisés. Pendant les trois années d'expérimentation on a eu des problèmes avec les limousins et les blonds. » Il faut dire que les BB venaient toujours des deux même élevages et étaient plus nombreux...".* Au terme de quelques séances de pesées en ferme bio, sur des troupeaux limousins et blonds il me dira *" Daniel tu avait raison d'insister, je suis obligé de revoir ma copie sur le limousin. C'est pas une race plus difficile, il faut la mener autrement et ça dépend beaucoup du savoir faire de l'éleveur. En bio comme ailleurs il y en a qui l'ont et d'autres pas "*

4 Exploration des tensions et apprentissages croisés

4.1 Apprentissage sur la race

Au niveau du système de production, ces choix permettent de transformer deux fortes irréversibilités du référentiel conventionnel : la race et le découplage de l'élevage et de l'engraissement. Le changement de race permet en effet aux éleveurs d'apprendre ou de réapprendre d'une race plus rustique, le limousin dans notre cas, ce que le blanc bleu belge culard et les fortes irréversibilités qu'entraînent la pratique systématique de la césarienne, avait effacé : compétence du troupeau, de la mère capacité à ingérer du fourrage grossier etc. De plus et c'est ce qui fait son enjeu pour la filière, le changement de race, lorsqu'il est affirmé, reconversion de la race, et le passage au limousin dans notre cas, permet d'articuler à travers ce principe

intégrateur ou fil rouge consommateur (signal pertinent), distributeur (différenciation), transformateurs et éleveurs (compétence de l'animal et du troupeau). Réassocier élevage et engraissement, à travers une filière « naisseurs - engraisseurs » c'est d'abord poser la question de l'identité des éleveurs et des engagements réciproques avec un distributeur, ceci dans le cadre d'une coopération limitée.

Cette réassociation permet ensuite de questionner la conception « conventionnelle » de l'engraissement que gardent les éleveurs bio malgré leur conversion. Elle questionne en particulier le référentiel conventionnel sur la superposition organisée entre phases de croissance (squelette), d'engraissement (dépôt musculaire) et de finition (dépôt du gras) et les conséquences de ces choix zootechniques sur la santé et le bien être des animaux d'une part et sur la qualité du produit d'autre part. Ces deux mises en réversibilité et les occasions d'apprentissages qu'elles suscitent, ont été rendues possibles parce que le distributeur s'est engagé vis-à-vis des éleveurs à communiquer ces changements aux consommateurs : étiquetage spécifique mentionnant la race et le nom du naisseur engraisseur, et rédactionnel spécifique. Le marché a depuis basculé passant d'une baisse constante des volumes à une hausse qu'il reste certes à confirmer dans la durée.

Enfin le limousin et ses potentialités permettent aux éleveurs et chercheurs de questionner la limite d'une approche centrée sur l'obligation de moyens (naisseurs-engraisseurs et race rustique type limousin). Celle-ci bien que cohérente avec le référentiel bio, ne permet pas de sortir le produit final du cadre conventionnel : rien ne ressemble plus à un morceau de viande provenant d'un taurillon limousin bio de 18 mois qu'un morceau provenant de taurillon Blanc-Bleu Belge culard ! Un travail de différenciation ébauché autour du concept d'élevage non forcé a abouti à la remise en cause de la hiérarchie imposée par la norme centrale du référentiel conventionnel, du maigre et du tendre, la norme SEUROP portant sur le concept d'engraissement et ses conséquences sur le lien entre alimentation - santé s'inscrit dans cette logique.

4.2 Apprentissage organisationnels sur les interactions entre opérateurs de la filière

Sous quelles conditions un éleveur peut-il parler à un distributeur et ... sous quelles conditions un distributeur peut-il parler à des éleveurs. Cette question qui semble anodine pour certains tant les forces en présence sont *a priori* disproportionnées peut tout à coup prendre une autre dimension lorsque les acteurs réalisant leur interdépendance sortent de comportements purement stratégiques.

La difficulté pour les éleveurs est d'identifier selon le contenu qu'ils veulent donner à leur échange quel est le bon niveau d'interactions, quel est le bon interlocuteur chez le distributeur à interpeller. Dans notre partenariat avec le distributeur nous avons appris, chercheurs et éleveurs à côtoyer trois niveaux de décisions différents qui correspondent chacun à des compétences dont la pertinence varie selon la nature de l'interpellation. Il y a tout d'abord le niveau de compétence stratégiques, qui valide les grandes options prises dans le cadre de la convention de coopération et qui tranche (à chaque fois, dans notre cas, en faveur de la coopération) lorsqu'une décision est à prendre paraît particulièrement risquée face aux habitudes de la maison (transmettre des données etc..) C'est cette compétence stratégique qui est porteuse du renversement des principes d'organisation et qu'elle traduit régulièrement dans le terme « nouvelle organisation ». Il y a ensuite un niveau de compétence en matière de protocole qui met en place les différentes étapes de la coopération limitées et qui a autorité pour trancher lorsque des règles convenues ne sont pas respectées. C'est le niveau de compétence qui pilote le projet avec les éleveurs et qui réalise la fonction d'intégration (P2) entre les différents partenaires y compris consommateurs dans le processus d'innovation. Enfin il y a le niveau des compétences techniques, qui sont celles de l'acheteur qui connaît le métier de la viande qui de façon très régulière est en interaction avec

l'abattoir, les carcasses, la barquette dans le linéaire. Apprendre par la coopération à identifier ces trois niveaux de décisions est crucial pour les éleveurs. Cela permet leur permet aussi de créer de la marge dans ce qui apparaît vu de l'extérieur comme un bloc monolithique. De plus cela permet d'apprendre comment demander des comptes, à qui parler de traitement équitable et respectueux des engagements pris. Plusieurs bras de fer entre abattoir et éleveurs ont montré à quel point ce jeu entre les trois niveaux de compétence était opérant et que le distributeur dans un cadre bien défini de coopération limitée pouvait effectivement rendre des comptes.

Côté distributeur un des plus gros problème auquel celui-ci est confronté lorsqu'il veut entrer dans une coopération limitée est celle de la crédibilité. Plus vous êtes puissant et plus on vous soupçonnera d'user et d'abuser de votre puissance. Et votre sincérité n'y pourra rien. Freidberg (2004) a ainsi montrer le rôle central qu'avait jouer les ONG vis-à-vis des distributeurs en angleterre pour assurer la crédibilité de leur démarche de coopération. La construction d'une tierce partie garante de cette crédibilité est un point que notre recherche à explorer à travers un dispositif de comité pilotage.

Des compétences collectives et individuelles à construire et à redistribuer. La réalisation des deux conditions précédentes implique a) des compétences stratégiques pour identifier les enjeux globaux (évolution du marché de la viande bovine), les construire localement (place du bbb), et éviter les effets de brouillage (le syndrome d'« un » méchant loup, le 100% bio) b) des compétences procédures pour identifier ses interlocuteurs et définir des espaces :temps de coopération limitées c) des compétences à traduire des savoirs individuels et/ou mineurs en compétences collectives (concept de « finition » des bovins, de maîtrise du parasitisme).

5 Conclusions

Conditions nécessaires pour la mise en place d'un protocole

Nous avons voulu montrer en quoi les « missing protocoles » c'est-à-dire ce qui permet l'articulation entre éleveurs et distributeurs dépend de trois conditions. D'abord de la possibilité d'accepter une interdépendance sans laquelle les [-apprentissage demeurent limités. Ceci suppose la construction d'un **horizon partagé** (Mormont 2000) c'est-à-dire d'équipement capables de construire des images (un changement de race) qui contribuent à définir un horizon commun à travers un temps et un espace partagé (un temps du plan limousin, espace des éleveurs filières, temps du troupeau en interaction avec le parasitisme) c'est-à-dire un projet commun. Cette question du temps partagé est central pour celui qui a pu observer les tensions qui naissent inévitablement entre le temps du marché, l'instantané de la grande distribution et le temps des générations, la durée dans laquelle les éleveurs se projettent...

Ensuite le passage à une phase exploratoire voire d'apprentissage (qui change les point de vue des acteurs) suppose que **des critères d'efficacité pour l'action collective** soit fixés. Ainsi, la mise en discussion de la hiérarchie établie par la grille SEUROP et qui est pour l'abattoir et pour l'engraisseur le critère d'efficacité peut être le pivot d'une révision complète des systèmes d'élevage engraissement : passer du E au U a des influence non seulement sur le produit attendu mais aussi sur la période de pâturage, la proportion de fourrage grossier dans la phase de finition et finalement ainsi sur l'impact environnemental (perte d'azote). Enfin à travers les apprentissages organisationnels c'est l'acquisition de **compétences collectives** et individuelles qui sont en jeu. Capacité à identifier les vrais enjeux qui peuvent être masqué par le brouillage que produit l'historicité des processus parfois lent, hésitant mais qui nous semble inéluctable vis-à-vis de l'ouverture des marchés. Ensuite des compétences à s'engager des dans des protocoles, à savoir négocier des règles, une issue, et des lieux ou l'on rend compte de l'action collective.

Une autre série de conditions on été posée quand au distributeur. Si face au enjeu du marché nous observons pour l'instant que notre intervention a permis de regagner des parts de marché et d'inverser ainsi la baisse tendancielle de 2003, au-delà de ce succès commercial que peut-on en dire d'un point de vue de durabilité ? La durabilité est un discours qui émerge ca et là en filigrane au sujet du bio ou du « Fair Trade » par exemple mais ce discours est peu articulé : prise en compte des consommateurs, des savoir locaux ou équité par rapport aux éleveurs demeurent des points isolés que les acteurs signalent de façon isolée et mineure. On pourrait ici parler de faiblesse du système de légitimité (Laufer 2001) capable de relier ces points autour d'une référentiel de durabilité

Le problème de la conversion posé par le cas que nous avons observé montre que la normalisation à laquelle a aboutit l'agriculture biologique via la codification de la réglementation européenne et nationale entraîne aussi une réification et une segmentation des savoirs. Ainsi si l'éleveur belge sait que le Blanc-Bleu Belge culard est exclu ou peut-il si ce n'est de son propre troupeau apprendre ce qu'est une race rustique, ce que peut devenir un engraissement dans ce cadre. Mais ceci comme nous l'avons vu sur les critères de performance a aussi des répercussions sur les autres « segments » de la filière. Le cahier de charges portant essentiellement sur les obligations de résultats n'intègre pas les remontées que des changements de configuration au niveau de la production ou par exemple de la consommation peuvent avoir comme implication au niveau de la transformation.

Le principe de protocole que nous proposons est très différent de celui de la traçabilité qui est en train de s'ériger en principe de gouvernabilité dans les filières de production animale (Torny 1999). La traçabilité suit les produits mais demeure muette sur les savoirs locaux et les autres conditions qui permettent de maintenir dans la durée, l'équité et le respect de l'environnement les filières. Et c'est bien cette notion de « missing protocole » qui s'appuyant sur une système de légitimité plus solide pourrait assurer ces prise en compte : missing protocole dans le sens de ce qui est à mettre en œuvre comme règle de conduite mais aussi missing protocole dans le sens de ce qui force à respecter les règles.

Biblio

Allaire, G. (2002). "L'économie de la qualité, en ses secteurs, ses territoires et ses mythes." Géographie, Economie et Société 4(2): 155-180.

Boyer, R. and J. P. Durand (1993). Le post-fordisme. Paris, Syros.

Buck, D., C. Getz, et al. (1997). "Form farm to table:the organic Vegetable Commodity Chain of Northern California." Sociologia Ruralis 37(1): 3-21.

de Fontguyon, G., E. Giraud-Héraud, et al. (2003). "Qualité des produits alimentaires et marques de filières." Sociologie du travail(45): 77-94.

Guthman, J. (2004). "The trouble with "Organic Lite" in California:a Rejoinder to the conventionalisation." Sociologia Ruralis 44(3).

Freidberg, S. (2004). "The Ethical Complex of Corporate Food Power." Environmental and Planning D: Society and Space 22: 513-531.

Godard, O. and B. Hubert (2002). Le développement durable et la Recherche Scientifique à L'INRA. Paris, INRA.

Goodman, D. (2004). "Rural Europe Redux." Sociologia Ruralis 44(1): 3-16.

Hatchuel, A. (2000). Research, Intervention and the production of knowledge. Cow Up a Tree : Knowing and Learning for change in Agriculture. L. Group. Paris, Coll. Science Update, Inra Edition: 55-68.

Hubert, B. (2002). "Les rapports entre chercheurs et acteurs." Nature, Science et Société 10(4): 51-62.

Jobert, B Muller, P. (1987) L'état en action, politique publiques et corporatismes, PUF.

Laufer, R. (2001). Les institutions du managment: légitimité, organisation et nouvelles rhétorique. Les nouvelles fondations des sciences de gestion. A. David, Hatchuel, A., Laufer, R. Paris, Vuibert/Fnege: 45-81.

Moati, P. (2001). L'avenir de la Grande Distribution. Paris, Editions Odile Jacob.

Mormont, M. (2000). Développement durable et relation entre science et société. Chaire Quetelet 21-24 novembre, Louvain-La-Neuve.

Muller, P. (2000). "l'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique." Revue française de sciences politique 2(50): 189-209.

Stassart, P. (2003). Produit Fermier: entre qualification et identité. Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes Peter Lang, Ecopolis.

Stassart, P., Jamar, D. (2005) Le Blanc Bleu Belge est-il soluble dans le bio ? Papier soumis à Nature Science et Société

Thompson (1997) Thompson, P. B. (1997). The Varieties of Sustainability in Livestock Farming. In : Livestock Farming Systems ; More than Food Production. 4th International Livestock Farming Systems Symposium,, Foulum (Denmark), 22-23 Aug. 1996, EAAP , Wageningen Pers (Wageningen).

Torny, D. (1999). "Tracabilité une nouvelle forme de gouvernance." Les Cahiers de la sécurité intérieure(38): 157- 183.